



[REDACTED]

Monsieur,

Nous vous confirmons votre engagement dans notre société sous contrat à durée indéterminée, sous réserve de votre aptitude physique constatée par un examen médical, aux conditions suivantes :

Date d'engagement : [REDACTED]

Période d'essai : Ce contrat de travail ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai de 2 mois.

Classification :

Statut : [REDACTED]

Classification : [REDACTED]

Coefficient : [REDACTED]

Fonction : [REDACTED]

Lieu de travail (à titre indicatif) : Le Meux.

Ce lieu pourra être modifié sur la région sans que cela représente une modification de votre contrat de travail.

Affectation :

En raison des besoins de l'activité, vous pourrez être affecté sur tout poste au sein de l'établissement correspondant à votre qualification et être appelé le cas échéant à effectuer des astreintes.

Unilever France HPC Industries
Zone Industrielle
60880 Le Meux
France

Tél. : +33 (0)3 44 90 56 56
Fax : +33 (0)3 44 90 56 53

Siège social :
23, rue François Jacob
92842 Rueil-Malmaison Cedex
France
S.A.S. au capital de 100.000 €
SIREN 501 569 594 R.C.S. Nanterre
SIRET 50 156 959 400 036 - APE 4638B

Durée de travail :

Votre durée normale hebdomadaire ou journalière de travail sera celle correspondant à votre poste d'affectation. Cette durée de travail pourra être aménagée, augmentée ou réduite, en fonction des besoins et des changements d'affectation, et ce dans le cadre des réglementations sur la durée du travail applicables dans l'entreprise.

Il est notamment expressément convenu que, pour des raisons liées au bon fonctionnement de l'entreprise, vous pourrez être amené à travailler quelque soit le jour de la semaine (samedi, dimanche et jours fériés le cas échéant) en journée continue, de nuit, en équipes de semaine ou de week-end, suivant la formule de travail adoptée.

Rémunération :

Elle sera calculée sur une base annuelle brute de **22 200 euros**.

Les modalités et la périodicité du versement de cette rémunération seront celles applicables au sein de l'entreprise et déterminées soit par accord collectif, soit par usage.

Dispositions générales :

Vous déclarez formellement n'être lié actuellement à aucune autre entreprise et être libre de tout engagement qui serait un obstacle à votre embauche, en particulier n'être tenu à aucune obligation de non concurrence.

Vous vous engagez, compte tenu de la nature de vos fonctions, à consacrer la totalité de votre temps de travail aux tâches qui vous seront confiées. Vous ne pourrez exercer, pendant toute la durée du présent contrat, une autre activité professionnelle pouvant concurrencer directement ou indirectement les activités du groupe ou entrer en conflit d'intérêt avec ceux du groupe, sauf accord préalable écrit par le directeur des Ressources Humaines.

Vous pourrez être amené par vos fonctions à effectuer des déplacements et des missions, tant en France qu'à l'étranger. Vous devrez avoir les documents valables valides nécessaires pour des voyages à l'étranger.

Vous vous engagez à vous conformer aux dispositions du règlement intérieur de notre société, ainsi qu'aux différentes politiques internes en vigueur dans le groupe (en particulier : le Code de Principes de Conduite des Affaires et la Politique d'utilisation des ressources informatiques et des réseaux de communication).

Vous nous autorisez expressément à utiliser, collecter, traiter et conserver les données nominatives vous concernant et nécessaires à la gestion du personnel (traitement de la

rémunération, évolution de carrière, évaluation, formation...), ainsi qu'à communiquer ces données nominatives, le cas échéant, aux sociétés affiliées du groupe dans le monde ainsi qu'à des tiers si cette communication s'avérait nécessaire, et ce dans le respect des dispositions légales en vigueur, et plus généralement à procéder au traitement des données à caractère personnel vous concernant dans le respect de la loi « Informatique et Liberté ». Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données. Pour exercer ce droit vous devrez vous adresser au service des Ressources Humaines.

Vous vous engagez à nous faire connaître sans délai, toute modification postérieure à votre engagement, qui pourrait intervenir dans votre état civil, votre situation de famille, votre adresse etc.

Vous autorisez la société à utiliser, reproduire et divulguer à des fins strictement internes à la société ou aux autres sociétés du groupe votre photographie.

Vous vous engagez expressément à conserver de la façon la plus stricte, la discrétion et la confidentialité la plus absolue sur l'ensemble des renseignements, documents et informations confidentielles dont vous pourrez avoir connaissance par vos fonctions ou du fait de votre présence dans l'entreprise ou le groupe. Cette obligation de discrétion demeurera même après la fin du présent contrat. Vous devrez prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer qu'aucun tiers non-autorisé ne puisse accéder à aucun document comportant des informations confidentielles.

Vous devrez utiliser le matériel que nous serons amenés à vous confier pour un usage exclusivement professionnel.

Au cas où vous viendriez à suspendre, interrompre ou cesser votre activité au sein de l'entreprise ou à changer de fonction pour quelque raison que ce soit, vous devrez remettre à votre supérieur hiérarchique tout dossier, fichier, document, matériel, code, code d'accès, badge qui vous aurait été confié, sans en conserver un double ou une copie.

Notre société est régie par la Convention Collective des Industries Chimiques que nous tenons à votre disposition.

D'autre part, du fait de votre entrée en service, vous serez admis au bénéfice des retraites complémentaires par affiliation aux caisses :

REUNICA

154 rue Anatole France

92599 Levallois-Perret Cedex

Vous serez affilié au régime obligatoire de prévoyance dont les coordonnées sont disponibles auprès du service des Ressources Humaines et vous devrez verser les cotisations correspondant à votre qualification et à votre salaire.

Une déclaration d'embauche vous concernant est effectuée auprès de l'URSSAF dont dépend l'entreprise.

La prise d'effet du présent contrat est subordonnée aux deux conditions suivantes :

1. le retour d'un exemplaire signé du contrat.
2. la remise de tous les documents listés dans le dossier d'embauche (rubrique documents à fournir) que vous recevrez prochainement.

Tous les documents devront être reçus avant le 25 août 2012 par :

UNILEVER PEOPLELINK*
23, rue François Jacob
Rueil 2 – 6ème étage - Aile A
92842 RUEIL-MALMAISON Cedex

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour Unilever France HPC Industries,
Thierry DELHALLE
Responsable Atelier Dentaire



* retour par courrier postal, ou par voie électronique : peoplelinkfr@accenture.com